

On paie trop pour Longueuil !

En 2006, le gouvernement du Québec optait pour un modèle d'agglomération afin d'encadrer la gestion de services municipaux partagés entre la nouvelle Ville de Longueuil et les villes reconstituées à la suite des défusions municipales (Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert).

Dix ans plus tard, des lacunes importantes subsistent dans la gouvernance et le financement de cette agglomération imposée par Québec, ce que Longueuil n'a jamais admis. Afin de se sortir de ce cul-de-sac, nous proposons quatre éléments pour réformer l'Agglomération de Longueuil :

1. Celle-ci doit se financer de la même manière qu'une municipalité régionale de comté (MRC), soit selon une formule qui considère 50 % de la population et 50 % de la richesse foncière. Les MRC de la Rive-Sud de Montréal et de tout le Québec se financent ainsi et arrivent à offrir des services municipaux moins chers que l'Agglomération de Longueuil.
2. Nous croyons qu'une administration indépendante et dédiée doit gérer l'Agglomération de Longueuil afin d'éviter un mélange des genres et de ressources avec la Ville de Longueuil.
3. Seuls les maires de Boucherville, Brossard, St-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, et la mairesse de Longueuil devraient siéger au conseil d'Agglomération de Longueuil afin d'améliorer la transparence et la démocratie. Ainsi, nous éviterons que les villes reconstituées soient marginalisées ou mises de côté dans le processus décisionnel.
4. Une appellation différente de Longueuil devrait être associée à l'Agglomération afin de bien démontrer l'indépendance de cette dernière.

Il est donc faux de prétendre que Brossard, St-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert souhaitent défusionner de Longueuil, car elles le sont déjà. Notre objectif est de réformer l'Agglomération de Longueuil.

Le constat est simple, les citoyens de nos municipalités paient une facture trop élevée. Les citoyens de villes comparables, que sont par exemple Sainte-Julie, La Prairie et Repentigny, ont accès à des services à moindres coûts.

C'est donc une profonde iniquité fiscale et démocratique que vivent nos citoyens par rapport à leurs voisins de la Ville de Longueuil et des villes évoluant dans une structure de MRC.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, déclarait récemment qu'il ne souhaitait pas jouer dans le vieux film des défusions. Nous lui donnons raison, ce film est derrière nous. Toutefois, le long-métrage de la gouvernance centralisatrice et inéquitable de l'Agglomération de Longueuil doit arriver à une fin.

Nos municipalités ont documenté depuis des années les lacunes en matière de gouvernance de l'Agglomération de Longueuil. Un rapport indépendant du Centre de la productivité et de la prospérité de HEC Montréal, rendu public le 3 octobre dernier, confirmait nos analyses.

L'économiste Robert Gagné, professeur titulaire au département d'économie appliquée de HEC Montréal, y mentionne :

« A posteriori, on peut penser que la solution mise en place en 2006 en a été une de compromis qui n'a aucunement servi les intérêts des régions concernées : les municipalités reconstituées ont certes retrouvé leur pouvoir de taxation et leurs citoyens ont retrouvé leur gentilé, mais dans les faits, tous demeurent assujettis à une agglomération, une entité supramunicipale dont la gestion échappe vraisemblablement aux municipalités reconstituées.

Le constat est donc sans équivoque : la croissance des dépenses des municipalités reconstituées a été systématiquement plus rapide que celle observée en moyenne dans les municipalités de même taille. Autrement dit, le processus de fusions-défusions aurait eu un effet direct sur le coût des services municipaux à Brossard, Saint-Lambert, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville. »

Lorsqu'on la regarde sous tous les angles, il est clair que la structure de l'Agglomération a plombé les finances municipales de nos villes et, implicitement, le compte de taxes de nos citoyens.

Devant ce constat d'iniquité, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation a deux choix : ou bien il dépose des modifications législatives pour revoir la gouvernance de l'Agglomération de Longueuil ou encore, il la démantèle. Cette iniquité dure depuis trop longtemps, nos citoyens nous demandent des changements.

Fort de la voix de nos citoyens, nous lançons l'opération « On paie trop pour Longueuil ! ». Cet exercice de mobilisation citoyenne aura comme objectif de mieux informer notre population sur les enjeux touchant l'Agglomération de Longueuil. Les citoyens peuvent, par le biais du site www.onpaietrop.com, avoir accès à des renseignements et des analyses pour mieux comprendre nos revendications et les enjeux de gouvernance touchant l'Agglomération de Longueuil.

Paul Leduc, maire de Brossard

Martin Murray, maire de Saint-Bruno-de-Montarville

Alain Dépatie, maire de Saint-Lambert